



**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE**  
**ARRONDISSEMENT DE SARCELLES**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**

Membres en exercice : 43  
 Présents : 39  
 Votants : 40  
 Date convocation : 26 mars 2026  
 Date d'affichage : 26 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril,  
 Le Conseil Communautaire, légalement convoqué  
 à 18h30, s'est réuni à la salle Eugène Coudré à Chaumontel,  
 en séance publique, sous la présidence de Patrice ROBIN

**Etaient présents : (39)** Éric THERRY, Sylvie PESLERBE, Michel BRAULT, Richard GRIGNASCHI, Christiane AKNOUCHE, Célia DELAHAYE, Delphine DRAPEAU, Jean-Claude TURBAN, Romain RENAUD, Sylvain SARAGOSA, Isabelle SUEUR, Jacques GAUBOUR, Virginie VIEVILLE, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Michel ZEPPEFELD, Nathalie CORBIER, Simon SCHEMBRI, Martine GILLES-DURET, Jean-Christophe MAZURIER, Sylvaine PRACHE, Chantal ROMAND, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Gilles WECKMANN, Josette FRAMERY, Pascal BOSRET, Nathalie BENYAHIA, Sylvain BRINDEJONC, Véronique MAGNIER, Hugues BRISSAUD, Franck BREIT, Valérie LECOMTE, Laurent DABOVAL, Laurence BERNHARDT, Patrice ROBIN, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés ayant donné pouvoir (1)** : Muriel LE JAN donne pouvoir à Hugues BRISSAUD.

**Absents : (3)** Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER, Jacques FÉRON.

*Secrétaire de séance : Nathalie BENYAHIA*

N°2026/11	<b>COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE-CONFÉRENCE DES MAIRES</b>
-----------	--

*Vu* le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-2, L5211-10 et L5211-11-3  
*Vu* la loi n°2019-1461 du 28 décembre 2019, dite « Engagement et proximité »,  
*Vu* la délibération n°2026/07 portant élection du Président de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France,  
*Vu* la délibération n°2026/08 fixant le nombre de vice-présidents à 11,  
*Vu* le procès-verbal d'installation du conseil communautaire, en date du 1<sup>er</sup> avril 2026,

Le Président rappelle que l'article L.5211-10 du CGCT prévoit que le Bureau est composé du Président et d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Il ajoute que, depuis la promulgation de la loi dite « engagement et proximité », la création d'une conférence des Maires est obligatoire –sauf dans le cas où le Bureau Communautaire comprend déjà l'ensemble des Maires des communes-membres.

Afin que chaque commune soit représentée au sein du Bureau, le Président propose par conséquent d'élargir le Bureau à la conférence des Maires en le composant comme suit :

- le Président,
- les 11 Vice-Présidents,
- tous les maires des communes-membres de l'EPCI.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à scrutin secret, à la majorité des membres présents et représentés, par 38 voix pour et 2 blancs :**

**ÉTABLIT** la composition du bureau communautaire-conférence des maires tels que mentionnée ci-dessous :

- **Le Président** : M. Patrice ROBIN
- **Les Vice-présidents** :
  - Mme Chantal ROMAND, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

- M. Sylvain SARAGOSA, 2<sup>ème</sup> Vice-Président
- M. Michel MANSOUX, 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- M. Gilbert MAUGAN, 4<sup>ème</sup> Vice-Président
- M. Hugues BRISSAUD, 5<sup>ème</sup> Vice-Président
- M. Silvio BIELLO, 6<sup>ème</sup> Vice-Président
- M. Éric THERRY, 7<sup>ème</sup> Vice-Président
- Mme Delphine DRAPEAU, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Mme Sylvaine PRACHE, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Mme Christiane AKNOUCHE, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- M. Patrick FAUVIN, 11<sup>ème</sup> Vice-Président
- **Les maires des 19 communes-membres, sans délégation :**
  - Mme Delphine BONFANTI, Maire de Baillet-en-France
  - Mme Célia DELAHAYE, Maire de Bellefontaine
  - M. Romain RENAUD, Maire de Châtenay-en-France
  - M. Emmanuel DE NOAILLES, Maire d'Épinay-Champlâtreux
  - Mme Jacqueline HOLLINGER, Maire de Jagny-sous-Bois
  - M. Jean-Christophe MAZURIER, Maire de Maffliers
  - Mme Nathalie BENYAHIA, Maire de Saint-Martin-du-Tertre
  - Mme Véronique MAGNIER, Maire de Seugy
  - M. Cyril DIARRA, Maire de Villiers-le-Sec

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président, Patrice Robin